

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18381 - 71ÈME ANNÉE

Hausse du chômage sur fond d'« embellie économique »

Encore plus d'inégalités



L'embellie économique annoncée est loin de profiter à tous.

À La Réunion, les indicateurs économiques décrivent une île dynamique en pleine croissance. Dans le même temps, les indicateurs sociaux montrent un pays où la crise s'aggrave chaque jour. Nouvelle illustration d'un système à bout de souffle qui produit principalement des inégalités.

Dans une étude rendue publique mardi, l'INSEE s'est intéressé à une des composantes de la formation des prix, le taux de marge. Dans la plupart des secteurs, ce taux de marge est supérieur à la France, ce qui veut dire que les entreprises implantées à La Réunion font des bénéfices, extrait :

« Dans le secteur du commerce, les 3 700 entreprises réunionnaises ont un taux de marge plus grand qu'en France (34 % de la valeur ajoutée, contre 25 % en France). Le commerce de gros alimente cet écart avec la France (51 % de la valeur ajoutée contre 28 %).

Les 5 800 entreprises réunionnaises des services marchands ont également un taux de marge plus élevé qu'en France : 27 % de la valeur ajoutée contre 23 % en France. Quatre secteurs présentent un taux de marge nettement supérieur à La France : l'hébergement et restauration, l'information et communication, l'enseignement privé-santé humaine et action sociale (hors secteur public) et les autres services aux particuliers. »

Embellie économique en 2014 et 2015

Pour sa part, l'IEDOM a publié lundi sa Note de conjoncture relative au 4e trimestre 2015. Parmi les informations, celle de l'Indicateur du climat des affaires retient l'attention.

« L'indicateur du climat des affaires (ICA) s'inscrit en légère baisse au quatrième trimestre 2015, à 102,4 points (-2,0 points). L'ICA s'installe au-dessus de sa moyenne de longue période pour le deuxième trimestre consécutif. L'amélioration sensible du climat des affaires sur l'année 2015 (+6,1 points) traduit le fait que l'embellie économique constatée en 2014 a vraisemblablement gagné en vigueur tout au long de l'année 2015 ».

Ce constat est tempéré par les perspectives présentées dans différents secteurs, comme le BTP :

« Les professionnels du secteur du bâtiment et des travaux publics font état d'une stabilité de leur activité en cette fin d'année. Ils portent un jugement po-

sitif sur l'évolution de leurs effectifs, les délais de paiement et leur trésorerie. A l'inverse, ils anticipent une baisse de leurs prix et des effectifs pour le prochain trimestre. Leurs perspectives d'investissement restent négatives sur l'ensemble de l'année.

Les effectifs salariés inscrits à la Caisse des congés payés du BTP se stabilisent (+0,4 % après +2,4 % au troisième trimestre). Le nombre de logements autorisés augmente de 11,4 % au quatrième trimestre en glissement annuel, mais il chute de 14,2 % en cumul annuel ».

Hausse continue du chômage depuis des années

Les taux de marge dévoilés par l'INSEE ainsi que l'indicateur du climat des affaires qui parle de « l'embellie économique » donnent l'image d'une économie en bonne santé. Mais c'est aussitôt démenti par les chiffres du chômage.

En janvier dernier, La Réunion comptait près de 180.000 personnes inscrites à Pôle emploi, soit 5.000 de plus en un an.

Samedi dernier, le congrès de la CGTR-BTP avait révélé que rien que dans ce secteur, plus de 600 travailleurs avaient été licenciés depuis le début de l'année.

Ce décalage entre les richesses produites dans les entreprises et la hausse du chômage interpelle. L'emploi est en effet le problème numéro un à La Réunion. Dans notre île, les entreprises ont en moyenne un taux de marge supérieur à celui de la France, avec quelquefois des différences importantes. Manifestement, cette richesse créée par les travailleurs n'est pas suffisamment investie dans la création d'emplois. Cela pose une fois de plus le problème des inégalités à La Réunion, au travers de règles existantes qui permettent de les entretenir.

M.M.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991 - 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Édito

«Madagascar présente actuellement un potentiel économique encourageant»

Antoinette Sayeh, Directrice du Département Afrique du Fonds monétaire international (FMI), a effectué une visite à Madagascar du 16 au 18 mars 2016. Elle a rencontré les plus hautes autorités du pays : le Président de la République, Hery Rajaonarimampianina, le Premier Ministre, Jean Ravelonarivo, le Ministre des Finances et du Budget, Gervais Rakotoarimanana, le Ministre de l'Économie et de la Planification, Herilanto Raveloharison, le Gouverneur de la Banque centrale de Madagascar, Alain Rasolofondraibe, ainsi que des hauts fonctionnaires de l'État et des représentants du secteur privé et de la société civile.

De retour de mission, Antoinette Sayeh s'est exprimée, voici un extrait de la déclaration d'une des dirigeantes du FMI :

« J'ai eu l'occasion de rencontrer un grand nombre de personnes talentueuses et déterminées issues de l'administration publique, du secteur privé et de la société civile, et cela m'a permis de mieux comprendre les défis auxquels le pays est confronté, mais aussi les nouvelles possibilités qui s'offrent à lui.

Madagascar présente actuellement un potentiel économique encourageant. Malgré le contexte difficile généré par le niveau bas des cours des matières premières et la sécheresse, les projections du FMI laissent entrevoir une croissance plus forte du PIB en 2016 qu'en 2015, grâce à l'augmentation de l'investissement public et au redressement des secteurs du tourisme, des textiles et de l'agriculture. L'inflation restera maîtrisée. Des réformes sont en cours, qui conduiront à un meilleur recouvrement des recettes intérieures et à des dépenses de meilleure qualité. Les nouvelles mesures qui ont été prises pour améliorer l'administration fiscale et douanière ont consisté à encourager le civisme fiscal, à décourager la fraude et à s'attaquer au vaste secteur informel. En ce qui concerne les dépenses, les autorités ont déjà supprimé les subventions aux carburants, mis en place un mécanisme de tarification automatique et assaini les dépenses de solde. Avec l'aide de la

Banque mondiale, elles continueront de s'attaquer aux problèmes rencontrés par JIRAMA et Air Madagascar afin de maîtriser les transferts aux entreprises d'État. Le nouveau projet de loi relatif à la Banque centrale, qui est actuellement devant le Conseil des Ministres, contribuera à renforcer l'indépendance de celle-ci et sa capacité d'œuvrer à la stabilité des prix.

D'autres grandes réformes doivent être menées pour renforcer l'économie et consolider la croissance à un niveau plus élevé, notamment par le renforcement du système financier. Il demeure aussi très important de maintenir l'orientation prudente de la politique budgétaire de manière à éviter l'accumulation d'arriérés et pour que la dette publique reste gérable. Le plus important est que l'amélioration de la gouvernance et la lutte contre la corruption soient intensifiées afin que les réformes soient mises en œuvre et portent leurs fruits. »

D'après le FMI, le potentiel est là pour préparer le décollage économique de Madagascar. Les missions se succèdent. Après les trois visites en quelques mois de hauts fonctionnaires du ministère des Affaires étrangères des États-Unis, c'est la Chine qui a envoyé une délégation, tout comme la Turquie. Tous ces pays sont intéressés par les richesses potentielles de Madagascar, dont le gouvernement a pour ambition d'en faire un pays émergent. L'avenir se dessine aux portes de La Réunion, mais cela a échappé à ceux qui, à Paris, proposent une stratégie sur 40 ans pour l'outre-mer.

J.B.

Loi Travail : l'Intersyndicale appelle à la grève et à deux manifestations

Dans un communiqué diffusé hier, l'Intersyndicale FO-CGTR-FSU-Solidaires-UNEF rappelle sa revendication du retrait du projet de Loi Travail El Khomri. Pour faire avancer la lutte, les syndicats appellent à la grève le 31 mars et organiseront deux manifestations à Saint-Denis et à Saint-Pierre. Voici leur communiqué.

« Loin de répondre aux aspirations de progrès social et de développement, ce projet de loi va faire disparaître le Code du Travail qui protégeait des salariés.

Les employeurs auront toute liberté pour :

- casser les garanties collectives
- recruter sur des CDD devenus permanents,
- mettre fin aux 35 heures et imposer 12h de travail par jour et 60h par semaine,
- flexibiliser le temps de travail sur 3 ans,
- sous-rémunérer les heures supplé-

mentaires, voire ne pas les payer du tout,

- baisser les salaires par accord d'entreprise
- licencier facilement tout salarié qui refuserait un changement de contrat,
- contourner les syndicats majoritaires, les conventions collectives, les accords de branche,.....

De plus, cette loi servira de référence dans tous les secteurs, publics compris.

LOI TRAVAIL EL KHOMRI / UNE SEULE SOLUTION : LA MANIFESTA-

TION.

CONTRE le retour de la précarité à vie après des décennies de conquêtes sociales arrachées par les luttes ;

L'intersyndicale appelle l'ensemble des travailleurs, avec ou sans emploi, du privé et du public, les jeunes, les retraités à faire grève et à manifester massivement

le 31 mars à partir de 9h :

A Saint-Denis, au départ du Petit Marché vers la Préfecture

A Saint-Pierre, au départ de la Mairie vers la sous-préfecture.

Hommage

Robert Ardon : notre devoir de mémoire...

Je voudrais me souvenir de Robert Ardon qui vient de nous quitter. Le devoir de mémoire et mon besoin de reconnaissance pour ce grand Monsieur me poussent à relater ici l'essentiel de la préface qu'il signa lorsque sortit en 1996 le livre que, avec Mickaël Rosalie et d'autres personnes regroupées autour du Président Albert Mourvaye, nous avons alors consacré à l'O.M.S. du Port. Sous le titre « **L'obligation d'écrire** », Robert Ardon notera ceci :

« ... Je suis de ceux qui pensent que la démarche choisie depuis vingt-cinq ans par l'O.M.S. du Port faisait obligation à celui dont le nom restera à jamais attaché à de multiples entreprises ambitieuses, difficiles, parfois téméraires en faveur de la création sportive, d'écrire l'histoire de l'Office Municipal du Sport de la cité maritime.

« Promouvoir les Portoïses et les Portoïses jeunes et moins jeunes, leur donner leur chance, les mettre sur le chemin et les accompagner dans leur parcours vers leur plus haut niveau possible : la tâche, je l'imagine,

a été exaltante comme a été exaltante la mise en chantier de ce phénomène unique en France que sont les inter-quartiers.

« L'O.M.S. du Port, ce fut également un travail de contact pour que se créent d'autres Offices dans toute l'île et naisse un jour le C.R.O.M.S., la mise en œuvre avec d'autres partenaires d'une Politique Régionale d'équipements sportifs, ainsi que l'idée d'inter-communalité.

« Et puis, qui niera que c'est de la farouche envie de permettre à la jeune fille réunionnaise de se libérer qu'est née la gymnastique portoïse, entraînant dans sa foulée de nombreuses autres villes pour une réussite éclatante au niveau national ?

« Je me souviens du grand garçon qui avait débarqué, un jour de septembre 1962, au Lycée Leconte de Lisle, pour y préparer son baccalauréat. C'était le temps où l'unique lycée de l'île permettait chaque année à trois ou quatre élèves du C.E.G. du Port d'entrer en seconde, après examen du dossier scolaire... Et combien de fois, sur le trajet que nous faisons deux fois par semaine pour

nous rendre aux installations sportives du fond de la Rivière Saint-Denis, ne m'a-t-il entretenu de ses réflexions... ».

Merci, Robert, pour ces lignes. Merci pour les conseils que tu as su nous donner au début des années 1960, à moi et à bien d'autres élèves de seconde qui, arrivés de leurs collèges des quatre coins de l'île au Lycée Leconte de Lisle, avons trouvé en toi ce Maître qui nous a permis d'affirmer nos capacités à nous dépasser.

Et puis, merci pour tout ce que tu as apporté à notre île en tant que Président du Comité Régional de Basket-ball et ensuite du CROS. Je n'oublierai jamais ce dossier que, dans le cadre des propositions du CCEE où nous siégeons tous les deux, nous remîmes à Monsieur Pierre Lagourgue, le Président du Conseil Régional. Nous écrivions alors les premières pages pour une Politique Régionale d'équipements sportifs.

Adieu, Robert. Tu as été un grand Réunionnais. Nous ne t'oublierons jamais...

Raymond Lauret

Un pilier de l'AKFM et de Imongo Vaovao nous a quittés

Disparition de Razakarisoa Noelson : des Réunionnais perdent un camarade

Je suis très peinée d'apprendre le décès du Camarade Razakarisoa Noelson que j'ai eu le plaisir de côtoyer au travers de mes différentes actions militantes et tout particulièrement avec le Comité de Solidarité de Madagascar (Fifanampiana Malagasy) dont il fut au dernier congrès, conseiller d'honneur.

Mais Noelson Razakarisoa était également un camarade des communistes réunionnais. Il fut l'un des initiateurs et animateurs des relations d'amitié entre la Jeunesse Réunionnaise et la Jeunesse Malagasy. Il avait d'ailleurs, conduit la délégation de la jeunesse malagasy au Festival de la Jeunesse et de l'océan indien qui s'est déroulé à Saint-Louis en 1985. Il a accueilli ensuite, cette même année, la délégation de la jeunesse réunionnaise à Madagascar pour ensuite faire route commune pour le Festival de la jeunesse et des Etudiants à Moscou en 1985.

La disparition de Razakarisoa Noelson est aussi une grande perte tant il aura consacré toute sa vie au service du peuple malgache.

Très jeune, il s'est engagé dans des combats menés par Gisèle Rabesahala.

Combat pour l'émancipation humaine avec son engagement au Comité Démocratique de la Jeunesse de Madagascar (KDTM) au sein duquel il a exercé des responsabilités importantes ; il a été Secrétaire Général durant 10 ans.

Au Parti du Congrès de l'Indépendance de Madagascar (AKFM), il a assumé successivement les mandats de Membre du Bureau Politique, Secrétaire National et tout dernièrement Conseiller politique du Bureau National.

Outre ses missions politiques, Il était venu plusieurs fois à La Réunion à la rencontre des travailleurs réunionnais, il fut Membre du Bureau Exécutif National de la Confédération des Syndicats des



A gauche de Gisèle Rabesahala, Razakarisoa Noelson en veste blanche.

Travailleurs Révolutionnaires (FISE-MARE)

Jusqu'à son dernier souffle, il a porté le journal Imongo Vaovao dont il était Membre du Comité de Rédaction et responsable de l'Administration du Journal

Toutes mes condoléances à sa famille et mes chaleureuses pensées à ses amis, à son équipe et à ses

camarades de l'AKFM, ainsi qu'au Comité de Solidarité de Madagascar (Fifanampiana Malagasy). Je suis de tout cœur avec vous tous dans cette difficile épreuve.

Simone Yee-Chong-Tchi-Kan

Nos peines

Hommage à notre confrère Razakarisoa Noelson

Témoignages a eu le regret d'apprendre hier le décès à Madagascar de Razakarisoa Noelson. Engagé dans le Comité de solidarité de Madagascar, militant syndical et politique, dirigeant de l'AKFM, Razakarisoa Noelson était également journaliste à Imongo Vaovao. Razakarisoa Noelson était un ami des Réunionnais, solidaire de nos luttes aux côtés de Gisèle Rabesahala. Il était un des piliers de Imongo Vaovao, un journal qui a toujours su montrer sa solidarité avec les luttes des Réunionnais. Témoignages perd un confrère, un ami, un camarade de lutte. À sa famille, à ses proches, à toute l'équipe d'Imongo Vaovao, au Comité de solidarité et à l'AKFM, Témoignages présente ses sincères condoléances.

Les interventions à la conférence du PCR célébrant le 70e anniversaire du statut colonial

Julie Pontalba : « Genèse de la loi du 19 mars 1946 »

Après la description de la situation de La Réunion en 1945, Julie Pontalba a expliqué pourquoi les Réunionnais ont choisi de revendiquer le statut de département, et rappelé les luttes du Parti communiste réunionnais pour appliquer la loi promulguée le 19 mars 1946.

Comme vient de dire Risham, au lendemain de la Seconde guerre mondiale, il y a un mouvement des peuples colonisés qui veulent mettre fin à la domination de leur pays par le colonisateur. Pour vous donner une idée, la France occupait encore l'Algérie, le Vietnam, Djibouti, Madagascar... Ils veulent vivre libres et réclament l'indépendance.

Dans ce contexte mondial, que vont choisir La Réunion, la Guadeloupe, la Martinique et la Guyane qui sont alors les 4 plus vieilles colonies de La France ?

Ils demandent l'abolition de la colonisation, par l'intégration au sein du pays colonisateur, la France. Ils réclament l'Égalité à travers le statut de Département.

La question est de savoir pourquoi ils ont choisi cette voie originale.

Poids de 3 siècles d'assimilation

Prenons notre cas, à La Réunion. L'histoire de notre peuplement et le poids de l'assimilation, les liens étroits entretenus avec La France, ainsi que la situation difficile que connaissait l'île ont largement influencé sur ce choix.

Il faut rappeler que notre île était une terre inhabitée. C'est en 1663 que deux Français, accompagnés de Malgaches, s'installent durablement. Puis, l'île passe sous la gestion du Royaume de France qui structure l'esclavage. La société réunionnaise sera régie par le Code Noir, écrit par Colbert, où il est dit qu'un Noir est un meuble. Après l'abolition de l'esclavage, en 1848, notre société sera régie par le système colonial direct, avec au début, la période de "l'engagisme".

En 42 ans, de 1848 à 1890, ce sont plus de 100 000 personnes venues de Chine, de Madagascar, de l'Inde, d'Afrique qui seront introduites sur l'île. Le peuplement de l'île est donc très riche par sa diversité, mais le système colonial français est basé sur la volonté d'assimiler les populations colonisées. La langue et la culture de ces populations sont niées et combattues. Par exemple, la religion catholique est imposée à tous.

C'est ainsi que depuis le début de son peuplement jusqu'à 1946, le poids de trois siècles d'assimilation et d'intégration française pèsent déjà très lourd sur la mentalité des habitants de l'île.

Poids de la situation sociale

Ensuite, il y a le lien permanent qu'entretiennent les habitants de l'île avec l'extérieur via les très nombreux travailleurs du Port et du chemin de fer. Le Port est le lieu d'échange des marchandises, mais aussi des hommes et d'idées. Ainsi, les travailleurs sont au courant des avancées sociales obtenues par le Front populaire en France en 1936 : l'augmentation des salaires, la baisse du temps de travail, les congés, le droit syndical... Ici les travailleurs vivent l'exploitation coloniale. Les échanges d'informations sont constants entre syndicalistes et politiques réunionnais et syndicalistes français qui posent les pieds au Port. Ces échanges avec l'extérieur renforcent encore plus l'intérêt pour les revendications sociales.

Enfin, il y a la situation catastrophique exposée par Risham. A la fin de la guerre, les Réunionnais manquaient de tout : de nourriture, de soins, d'éducation, d'infrastructure... seule une très faible minorité avait accès à l'éducation et à un confort relatif.

Si, aujourd'hui, on avait encore le taux de mortalité de l'époque et surtout la mortalité infantile beaucoup d'entre nous ne serait pas vivants. Et, comme l'espérance de vie était à peine de 40 ans, beaucoup d'entre nous étaient déjà morts.

La situation ne change pas

Alors, c'est devant cette situation désastreuse et avec tout le poids de 3 siècles d'assimilation que le choix de l'intégration s'est imposée pour sortir du régime colonial.

C'est pour toutes ces raisons que, dans l'année même de la victoire de la 2e guerre mondiale, les « Quatre vieilles colonies », aussi éloignées les unes des autres que le sont la Martinique, la Guyane, la Guadeloupe, La Réunion, ont réclamé, ensemble, le même statut en demandant l'abolition du régime colonial d'une part, et leur intégration à République française d'autre part, afin de bénéficier de l'égalité, de la liberté et du système de protection sociale français. C'est l'essentiel du contenu des revendications de Aimé Césaire, Raymond Vergès, Léon de Lépervanche, Léopold Bissol et Gaston Monnerville en 1946.



Julie Pontalba.

Cette volonté commune a donné la loi du 19 mars 1946 qui en trois articles prévoyait :

- d'ériger les "quatre vieilles" en département,
- et l'application aux nouveaux départements des lois en vigueur en France métropolitaine dès le 1er janvier 1947. Ainsi que l'application expresse des nouvelles lois applicables à la métropole

C'est ce qui était écrit et signé par Félix Guoin, le Président du 3e gouvernement provisoire de La République, par Marius Moutet, le ministre de la France d'outre-mer, et par André Le Troquer, le ministre de l'intérieur. Mais dans la réalité ce n'est qu'un leurre.

Si ! On obtient quand même quelques avancées immédiates, comme le régime de la sécurité sociale en 1947, l'allocation aux vieux travailleurs en 1948, les allocations familiales en 1949, et une dynamisation de la condition des fonctionnaires.

Pour le reste la situation ne change pas. Selon un rapport datant de 1950, notre département est l'un des plus pauvres. Le nombre de médecins n'augmente pas, les infrastructures non plus. Il faut attendre 1951 pour avoir la base d'un SMIC, puis, 1987, après des années de lutte pour l'égalité des salaires. Les droits fondamentaux tels que la liberté d'opinion et d'expression, ainsi que le droit de culte n'existent pas. Toute expression identitaire comme la diffusion de la musique réunionnaise ou l'utilisation du créole sont sévèrement réprimées. Le droit de vote est bafoué puisque la fraude électorale est soutenue par le pouvoir en place.

L'avènement du PCR et ses luttes

C'est, notamment, à partir de ce constat d'échec de l'application de la loi du 19 mars et le refus du pouvoir parisien de faire appliquer l'égalité que, en mai 1959, la fédération du PCF à La Réunion devient le Parti Communiste Réunionnais avec à sa tête Paul Vergès.

Le mot d'ordre alors, est l'Autonomie : il s'agit de poursuivre le combat de nos aînés pour l'Égalité, et sortir La Réunion du sous-développement colonial par la création de la richesse économique.

Et, il fallait lutter sur 2 fronts : puisque la loi avait été votée, il fallait se battre pour la faire appliquer. Parallèlement, il fallait renforcer la lutte pour l'identité Réunionnaise et l'émancipation politique.

En résumé, Paul Vergès l'a encore rappeler à Antenne Réunion, mardi soir :

Respeck a Nou , dans Nout Pays !

Les militants du PCR et leurs alliés sont fiers d'avoir remporté d'importantes victoires pour notre peuple.

Des victoires sur le plan social

La démission, en 1987, des deux députés communistes Paul Vergès et Elie Hoarau a permis à l'ensemble des Réunionnais de bénéficier de l'égalité sociale individuelle. Ils ont refusé le statut de parité que d'autres élus voulaient encore imposer aux Réunionnais. Ils ont aussi montré par ce geste qu'il n'y a pas de carrière politique à construire mais un peuple à défendre. Et enfin, en 1996, (soit 50 ans après le vote de la loi du 19

mars 1946), la quasi-totalité de la législation sociale métropolitaine était enfin étendue à notre île. Ce sont des milliards de Francs qui d'un coup sont entrés dans la poche des plus modestes de notre population.

Faut-il rappeler le soutien apporté par le PCR à la lutte victorieuse des lycéens et Collégiens en 1984 pour la Bourse au Boursiers et la cantine gratuite.

Victoires significatives sur le plan identitaire et culturel

Le luttes du PCR ont apporté des victoires significatives sur le plan identitaire et culturel.

En 1976, lors du 4e congrès du parti, le premier disque de maloya apparait en public, il est sponsorisé par le PCR. La vente est organisée par ses militants. C'était une musique et une danse clandestines mais aujourd'hui, le maloya est largement diffusé ; aujourd'hui, il est inscrit au patrimoine mondiale de l'UNESCO. Grace, entre autre, à l'action de la Maison des Civilisations et de l'Unité réunionnaise et en particulier de Françoise Vergès.

Le 20 décembre, autrefois occulté, est depuis 1983, et grâce au combat du PCR un jour chômé et férié. Il y a même qui rajoute des feux d'artifices. Nous avons réussi à faire reconnaître que l'esclavage est un crime contre l'humanité et le 10 mai est célébré dans toute la France en mémoire des esclaves. Notre langue commune, le créole est le plus parlé. Notre histoire et notre littérature est de plus en plus diffusées. Témoignages était jadis le seul journal qui osait écrire des articles en créole, et aujourd'hui, notre langue est entrée dans nos écoles, à la radio et la télévision officielle.

C'est tout notre peuple qui bénéficie de notre travail.

Victoires pour le respect de la démocratie

Nous avons remporté des victoires pour le respect de la démocratie.

La lutte contre la fraude électorale : le PCR est à l'initiative de l'ADNOE, (l'Association pour le déroulement normal des opérations électorales), qui rassemble un large front de protestation contre les mœurs électorales de l'époque. Cela a permis un meilleur déroulement des votes, un plus grand respect des opinions des réunionnais.

On peut aussi parler des luttes du PCR pour le respect des pratiques religieuses, son engagement pour la cause des femmes de La Réunion..

Paul Vergès disait dans le Journal de l'Humanité en 2005 : "Le PCR s'est donc toujours posé en défenseur des libertés d'opinion et de religion, de la presse et du vote. C'est celui aussi qui a jeté les bases de l'égalité et du développement."

Hommages aux militants

Nous célébrons 70 ans d'histoire, dont 57 ans d'action du PCR.

Le PCR c'est avant tout des hommes et des femmes qui

se sont mis au service de leur pays et qui se sont battus sans relâche, nous devons leur rendre hommage aujourd'hui.

Nous devons rendre un hommage particulier à ceux qui sont morts dans la lutte il s'agit de Marcel Dassot, Héliar Laude, François Coupou, Thomas Soundarom, Edouard Savigny, Joseph Landon et Rico Carpaye leur histoire est relatée dans ce livre "les 7 martyrs".

Nous devons rendre hommage à tous ceux qui ont été victimes d'emprisonnement arbitraire, ou déportés, à tous ceux, donc, qui ont subit l'ordonnance d'octobre 1960. Cette ordonnance scélérate, appelée encore «ordonnance Debré» permettait d'expulser les fonctionnaires réunionnais sous la simple présomption de leur appartenance au PCR. Du jour au lendemain ils ont été expulsés de l'île, loin de leur famille, perdant leurs avantages. Nous pensons à notre cher camarade, disparu il y a 2 ans, Roland Robert, pour ne citer que lui.

Rendons hommage aux camarades de l'Ecole Réunionnaise, dont un des représentants est présent aujourd'hui. Ces Réunionnais ce sont battus pour instaurer une orientation réunionnaise au sein de nos écoles et malgré la menace, ils n'ont jamais courbé l'échine. Aujourd'hui nous assistons à tous les progrès qui ont été réalisés pour l'intégration de la langue, de l'histoire et de la culture réunionnaise dans les écoles.

Rendons bien sûr hommage à toutes ces femmes et tous ces hommes qui sont arrivés à La Réunion durant ces années de lutte et qui ont épousé la cause militante. Sans détour et avec tous les risques que cela comportait ils se sont mis au combat. Ils sont toujours là et il y en a qui sont présents aujourd'hui avec nous. Nous leur rendons hommage.

Rendons hommage à toutes celles et tous ceux qui pendant la clandestinité de Paul Vergès pour le droit à la liberté d'expression, n'ont pas hésité à apporter leur aide, à accorder un espace pour une réunion "en cachette", ou, ont tout simplement défié les forces de l'ordre pour assister aux réunions tenues par Paul Vergès. Vous avez entendu le groupe Résistance à l'ouverture de cette conférence et bien ils ont aussi joué pendant cette période de clandestinité. On peut les applaudir à nouveau.

Pour conclure, cette partie, nous dirons que grâce à la lutte, à l'engagement et au dévouement de tous, des victoires ont été arrachées. Mais, malgré tout, aujourd'hui ce régime a atteint ses limites et nous conduit à l'impasse.

Il nous faut une nouvelle politique.

Cette question sera traitée par le prochain orateur.

Merci de votre attention.

Oté

Mwin la pa parti in grin lékol !

Zordi, 70 zan apré, i tonm byin, lé vré sré lèr pou war, dann kèl tramay ni trouv nout péi zordi ? Pètèt néna i di lo bilan lé globalman pozitif, vik ni sort télman lwìn, lwìn minm, désertin i di ni rotrov a nou dann in gamat, néna i di nou lé dann in gamat pou vréman sétadir ni bit kont lo mir, nou soré dann in linpass, ni gingn pi alé ni dovan ni déryèr. Sanm pou mwin si néna in mayon té fèb dann la départmantalizasyon sé lo mayon lékol.

Pou mwin lo mayon lékol té fèb pou vréman pou an awar 120000 zilétrés zordi. Lé vré zis apré la koloni, lo nonm kolèz lavé té i kont d'si lo dwa la min, ousinonsa si lavé inn pa tro lwìn té pa pou ti kolon, té pou sak navé transpor, kiswa loto papa ousinonsa in vélo, é kisa navé vélo dann l'tan ? Lavé in sèl lisé la rényon, in lisé pou 250000 zabitan, lo dézyinm l'ariv dan lo sid an 68.

Mi pans tousala la zoué in rol dann nout rotar. Tozour la, an 2010, talèr navé 50 pour san bann zènn navé pwìn travay, té i sar pi lékol é an plis té san formasyon. Mi pans lékol na lo dowwar pran an kont la sityasyon bann marmay déza pou viv, pou travay é boudikont pou èt an kapasité pran an min lavnir nout péi. Mi sort diskrit èk in zènn tèr la, li di a mwin konm sa, monn ti kontra édé la fini, sominn proshinn mi sa war lo mèr é aprésa li di "lé normal mwin la pa parti in grin lékol"

Justin

« Na dé mové péyèr : sak lé dir pou pèy apré, é sak i pèy avan. » - In kozman po la rout
 Dann lo promyé ka toulmoun i konpran kosa sa i vé dir pars kisa la pankor an avoir afèr avèk in brilèr. Donk toulmoun i koné. Mé sak i pèy avan : kosa i pé arprosh ali ? Li la péyé pou in sèrvis fé, alor i rès arienk pou fé son sèrvis. Mé sé la ké la galèr i komans : souvan-dé foi la pèrsone i vé ou i komans zordi épi ou i fini yèr. Moin la mèm vi d'moun i domann travay anplis, k'i razout in kékshoz osinonsa vi k'ou lé sou la min i domann aou fé tout kalité z'afèr. Ou lé konm in moun la pran in boi pointi kékpar. Donk mové péyèr ? Pètète p amé sipozitoir, sa lé pli sir. Rozman na d'moun korèk é sa sé in sak l'arzan.